

« Consécration et consécration par les conseils évangéliques »

Congrès international, Rome, 3 – 6 Mai 2018

organisé par la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée

Pourquoi ce Congrès ?

- Il était la deuxième étape d'une réflexion menée par la Congrégation sur la notion même de vie consacrée, qui n'est plus très claire aujourd'hui. En effet, la vie consacrée par les conseils évangéliques existe largement en dehors des instituts de vie consacrée reconnus officiellement par l'Eglise, surtout dans les nouveaux mouvements d'Eglise et les nouvelles « familles spirituelles ».
- Un premier Congrès international s'est tenu à Rome deux mois avant ; il ne réunissait que des experts de la vie consacrée. Il a réfléchi à la notion de vie consacrée à partir de 4 axes : l'Écriture sainte, la théologie, le droit canonique et l'histoire de l'Eglise.
- Le Congrès de Mai avait un objet différent : entendre les différentes manières de vivre aujourd'hui la vie consacrée, dans des formes classiques et dans des formes nouvelles.

Déroulement du Congrès

- sous la Présidence du Préfet et du Secrétaire de la Congrégation, avec les 2 sous-Secrétaires, environ 800 participants, dont plusieurs dizaines de membres d'Instituts séculiers venant de divers pays, et quelques membres du CE (Jolanta, etc.) ;
- 3 interventions prolongeant les axes du précédent Congrès (dimension biblique de la vie consacrée, dimension théologique et charismatique, dimension canonique), suivies de débats avec la salle ;
- une journée entière de travaux de groupes, par 7 états de vie (religieux, religieuses, instituts séculiers, nouveaux mouvements, etc.) et par langue ; quelques questions servaient de base aux échanges : « spécificité des instituts séculiers dans le monde », « dynamique consécration et mission », « vie fraternelle », « liens charismes et vœux », « que changer dans le Code de droit canonique ? » ;
- j'ai fait et présenté le lendemain la synthèse pour les Instituts séculiers, avec les 6 autres synthèses.

Quelques commentaires

- pas de conclusion, bien sûr, mais le constat qu'il faudra une nouvelle approche, pour tenir compte des évolutions voulues par l'Esprit, et aussi pour canaliser un peu toutes les réalisations nouvelles ;
- un regret : le manque total de coopération avec la Congrégation pour les laïcs, qui reconnaît la vie consacrée dans de nombreuses associations de fidèles ; le Préfet a publiquement regretté cette situation ;

- pour nous, la vie consacrée séculière n'est plus du tout réservée aux seuls instituts séculiers ; elle se vit beaucoup plus dans les nouvelles formes de vie consacrée, d'où un grand danger pour notre avenir ; il en est de même pour la vie religieuse classique ;
- quelques responsables de nouvelles familles spirituelles m'ont dit avoir découvert notre vocation au cours de ce Congrès ;

Conclusion

Nous sommes entrés dans une nouvelle époque pour la vie consacrée. Tous les Instituts ont-ils pris conscience de ces grands bouleversements ?

Pierre Langeron